

LE JOURNAL D'INFORMATION MUNICIPALE

Valenciennes

N°66 NOVEMBRE - DÉCEMBRE 2015

→ infos

MA VILLE AVANCE |

REGARDS |

ENSEMBLE |

CÔTÉ PRATIQUE

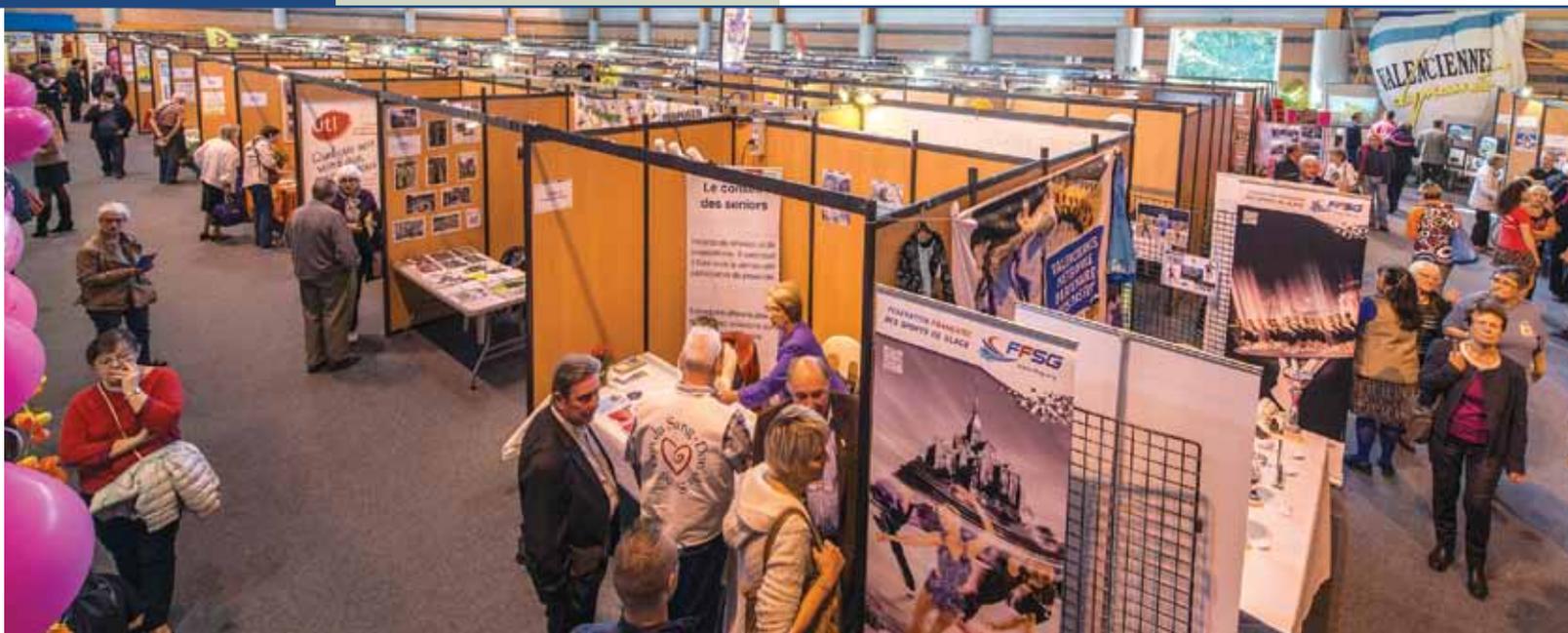


DOSSIER

Conservatoire

Un instrument de travail idéal

p - 06



Vie associative

Une nouvelle aire

Implantée sur les bords de l'Escaut, la future Maison Des Associations entend se positionner comme un nouveau pôle de ressources, d'accompagnement, d'informations, d'actions et de rencontres.

Le tissu associatif valenciennois déploie une activité toujours aussi dense et dynamique. Et pour mieux l'accompagner, la Ville va créer un nouvel espace qui lui sera entièrement dédié. Dans les anciens locaux de l'IUFM (84 rue du faubourg de Paris), le programme de travaux, pour un coût global de 700 000 euros, de la nouvelle Maison Des Associations (MDA) avance bien. Pas moins de 2 500 m² de services, répartis sur cinq étages, seront dès début 2016 entièrement dédiés aux associations de Valenciennes. « L'idée est que cette maison devienne un véritable lieu de vie, capable de susciter des échanges, des rapprochements entre associations désireuses de se fédérer autour de projets communs. La MDA a pour vocation de créer des dynamiques et une valeur ajoutée pour la vie associative de notre ville », s'enthousiasme Danièle Ferté, adjointe au maire déléguée à la vie associative.

Des services sur mesure

Guichet unique pour la vie associative, la MDA proposera donc un large panel de services gratuits pour toutes les associations dont le siège social est localisé à Valenciennes et qui auront préalablement souscrit une cotisation d'un montant symbolique de 25 euros par an. Les associations pourront dès lors bénéficier des conseils techniques de l'équipe des agents de la MDA, du prêt de l'une des salles (3 à 90 personnes) avec si besoin le matériel logistique nécessaire (vidéoprojecteur, écran, sono...), de formations multiples à destination des bénévoles et des responsables associatifs, de l'accès à une bibliothèque associative ainsi qu'à un espace informatique comprenant ordinateurs, scanners et photocopieurs. Équipée aussi d'un système de wifi public gratuit, la future MDA sera par ailleurs dotée d'une cafétéria, dont le but est de favoriser

les rencontres dans un cadre convivial. Toutes les actions portées par la Ville de Valenciennes, tels que les mardis du bénévolat ou l'agence des dons aux associations, seront par ailleurs regroupées dans ce nouveau pôle ressources. « Y seront également organisées des expositions, des conférences, des réunions... L'une des fonctions premières de cette future Maison sera de créer les conditions pour que les associations puissent se réunir, développer entre elles les passerelles utiles pour encourager notamment le partage d'expériences, l'envie de faire et d'avancer aussi ensemble », insiste Danièle Ferté.

« Des conditions idéales »

La nouvelle Maison Des Associations sera également dotée de plusieurs salles destinées à la location, permettant de regrouper les associations qui étaient logées dans l'ancienne Maison Marc Lefrancq rue du Quesnoy, tout autant que celles qui pouvaient être hébergées dans des bâtiments privés ou municipaux. Au total, une centaine d'associations bénéficieront d'une salle pour leurs actions, soit de façon permanente pour une quinzaine d'entre elles, soit de façon partagée pour les autres. « Très fonctionnels et entièrement refaits à neuf, les locaux, qui ont été occupés par les services de la Communauté d'Agglomération pendant les travaux de ses propres locaux dans l'ancien hôpital général, offriront des conditions d'hébergement idéales. Bien situés, à proximité des arrêts de bus et de tramway, ils seront évidemment adaptés aux normes d'accessibilité et disposeront d'un grand parking réservé aux usagers », précise Danièle Ferté. Quelle que soit la nature de leurs activités (culturelles, sportives, caritatives, patriotiques, environnementales, éducatives...), les associations trouveront dans cette nouvelle MDA les ressources et les synergies nécessaires au développement de leurs activités. ■

➔ Chiffres clés

700 000

En euros, le montant des travaux d'aménagement des locaux de la Maison Des Associations

2 500

En m², la surface totale répartie sur cinq étages

49

Le nombre de places de parking réservées aux usagers

40

Le nombre de salles mutualisables d'une surface allant de 14 m² à 110 m²

Vignoble

Vivre l'étang ensemble

Le plan de restauration écologique du site du Vignoble entre dans sa seconde phase de travaux, qui met l'accent sur l'aménagement paysager.



Pêcheurs, randonneurs, kayakistes, joggeurs, cyclistes ou encore amoureux de la nature... L'étang du Vignoble demeure un lieu toujours aussi prisé. Ce poumon vert profite d'une faune et d'une flore qui le rendent aussi fragile. C'est la raison pour laquelle la Ville a décidé d'enclencher en 2014 un grand plan de réaménagement qui, dans sa première phase, a mis en œuvre une restauration écologique du site. Instauration d'une réserve naturelle sur l'île aux oiseaux, débroussaillage et protection d'une dizaine de sources, plantation d'hélophytes (roseaux...), stabilisation des berges par fascine de saules ou roches naturelles, installation d'hôtels à insectes... Beaucoup a déjà été fait pour favoriser le développement de la biodiversité et ainsi assurer un avenir serein à cet écrin de verdure. 400 000 euros ont dans ce cadre été investis par la Ville pour cette première phase de travaux.

Des pontons pour les pêcheurs

Cet ambitieux programme, qui témoigne de l'engagement de la Ville en faveur d'un aménagement et d'un développement durables de son territoire et d'une action toujours aussi soucieuse de notre environnement, a entamé sa seconde phase au printemps dernier, orientée cette fois sur la dimension paysagère du site. Elle prévoit en particulier la réfection des cheminements doux. Du calcaire blanc dessine désormais une boucle piétonnière

sur environ 3 km. « *Il s'agit, explique Patrick Roussiès, adjoint au maire délégué au développement durable, de créer une boucle sportive et une boucle familiale pour que les nombreuses personnes qui fréquentent, apprécient et veulent évidemment respecter et voir respecter ce cadre unique puissent exercer leurs activités sans se gêner les uns les autres. Le site du Vignoble illustre bien à sa manière la problématique du vivre ensemble. Il faut pouvoir encourager le respect mutuel en créant de bonnes conditions d'accueil* ». Cette seconde phase de travaux, chiffrée à 1,2 millions d'euros (sur un budget total de 1,7 millions d'euros) va se poursuivre tout au long de l'année avec, en premier lieu, le chantier des parkings. Ces derniers seront réaménagés pour optimiser le nombre de places de stationnement. « *160 places seront ainsi disposées et complètement intégrées au paysage puisque des essences locales y seront plantées* », précise Patrick Roussiès. Une attention toute particulière sera également portée à la gestion des eaux pluviales, avec la création de noues qui temporisent le ruissellement avant que l'eau ne rejoigne l'étang. Pour les pêcheurs, douze pontons, dont un aux normes d'accessibilité pour les personnes en situation de handicap, ont été installés. Tables de pique-nique, bancs et autres corbeilles seront par ailleurs installés. La fin de chantier est prévue fin 2016 avec, début 2017, la perspective d'une grande fête inaugurale sous la houlette du musicien botaniste Patrick Sheyder. ■

Le mot du Maire



Madame, Monsieur,

Valenciennes fait plus que jamais honneur à sa réputation de ville d'art(istes) et de patrimoine.

Malgré les difficultés budgétaires auxquelles notre collectivité demeure confrontée, accentuées année après année par les baisses drastiques des aides de l'État, nous continuerons d'investir pour assurer la préservation de nos nombreux monuments historiques.

Le musée des Beaux-arts a ainsi rouvert ses portes en septembre après une nouvelle cure de jeunesse et le résultat est au rendez-vous, suscitant, je crois, l'unanimité sur la qualité des travaux de rénovation réalisés.

Le conservatoire de musique achèvera de son côté en début d'année une étape capitale pour les locaux qu'il habite, l'un des fleurons du patrimoine municipal tricentenaire construit à la fin du XVII^e siècle, alors appelé l'Académie de Musique.

À deux pas de là, je n'oublie pas l'extraordinaire salle des Jésuites à la bibliothèque dont l'éclairage a été entièrement revu l'an passé.

D'autres projets sont lancés, à commencer par celui de la réhabilitation du Mont Piété et de l'hôtel Carondelet, autres trésors inestimables de l'Histoire de Valenciennes et des témoignages précieux et emblématiques qu'elle nous a légués.

Il nous appartient et nous appartiendra toujours de les protéger, convaincu que nous sommes que cette attention portée à nos racines et à la valorisation de nos lieux de patrimoine incarne un levier pour l'avenir, une ambition sans cesse renouvelée entendue comme un pilier de développement durable, parce que culturel, social et humaniste.

Laurent Degallaix
Député-Maire
de Valenciennes

Bien sûr
Laurent Degallaix

Sommaire



Ma ville avance p - 02 à 05

Le mot du Maire p - 03

Regards p - 06 à 09

Ensemble p - 10 à 13

Côté pratique p - 14 et 15

Commerce

Agir ensemble pour une ambition partagée

Un an après les États Généraux du commerce organisés par la Ville, les premières actions ont déjà été engagées pour renforcer la dynamique commerçante et les liens entre les commerçants.



La vie commerçante fait partie des atouts majeurs pour le développement et la vitalité d'une commune. Alors que la crise économique perdure depuis de longues années, la Ville de Valenciennes a décidé de conforter sa stratégie commerciale et de travailler plus que jamais en étroite proximité avec les commerçants. En novembre 2014, à l'invitation de Laurent Degallaix, député-maire de Valenciennes, tous ont ainsi été invités à participer aux premiers États Généraux du commerce dans le but de co-construire un plan d'actions "anti-crise", sur la base d'un lien privilégié et indispensable pour entreprendre une action utile et efficace sur le long terme. Un an après, de nombreuses réunions de travail se sont enchaînées et les premières actions, des actions partagées, ont été initiées.

Des commerçants ambassadeurs

L'un des premiers objectifs de ces États Généraux s'appuyait sur une volonté commune de favoriser une plus large dynamique entre les associations de commerçants. Depuis quelques mois, une réunion mensuelle est en ce sens organisée entre tous les présidents des associations commerçantes et les partenaires de la Ville pour conduire des actions conjointes. Plusieurs opérations ont ainsi été étendues sur toute la ville, à l'exemple de la réouverture du musée. « Il s'agissait de faire de nos commerçants des ambassadeurs qui puissent promouvoir aussi la réouverture du musée, en décorant leur vitrine et en en parlant avec leurs clients.

140 commerçants y ont participé et un gâteau spécial a même été créé par les pâtisseries du Hainaut. C'est très encourageant », détaille Marie-Laure Cousin, conseillère déléguée au commerce qui se réjouit d'une telle implication des commerçants.

Une grande réflexion a également été engagée sur les commerces vacants. En juin dernier, le conseil municipal a voté une taxe annuelle et progressive sur les locaux commerciaux laissés vacants depuis plus de deux ans. « Cette mesure, expose Guy Marchant, adjoint au maire délégué aux commerces et au développement économique, tend à combattre le phénomène de rétention foncière délibérée de propriétaires qui préfèrent ne pas louer plutôt que baisser leur loyer ».

Dans cette même optique, pour stimuler la location des cellules libres, la Ville a lancé une opération de promotion du commerce par la pose de vitrophanies sur certaines vitrines de commerces à louer ou à vendre, afin d'attirer le regard et l'intérêt de futurs entrepreneurs. Parallèlement aux multiples animations (festivités de Noël, concerts...) présentées sur les places, notamment du centre-ville, d'autres pistes sont également étudiées tels que le déplacement du marché du mercredi dans l'hyper-centre ou un projet de navettes capables de desservir les quartiers vers le centre-ville. Concernant l'épineux problème du stationnement, un groupe de travail spécifique a été mis en place et un travail de fond est actuellement mené avec la SAEM Stationnement pour rendre plus lisibles les places disponibles ou encore favoriser l'utilisation des parkings relais du tram, sous-utilisés. ■

Quartier

Place au dialogue

Les habitants de la place des Glaneurs à Dutemple ont été consultés pour décider ensemble de l'avenir de leur cadre de vie.



Dutemple, rénové, réhabilité, transformé, a complètement changé de visage, dans le cadre d'un programme de rénovation urbaine qui est intervenu sur les espaces publics, les équipements et les logements. Un regard reste encore à porter sur la place des Glaneurs, située à l'intérieur d'un îlot formé par une trentaine d'habitations. Pour Laurent Degallaix, député-maire de Valenciennes et président de Val Hainaut Habitat, « cet espace a clairement besoin d'être revalorisé. Au fil du temps, des clôtures ont par exemple été posées, sans aucune harmonie. Il était donc plus que souhaitable de procéder à un réaménagement ». Une réflexion a donc été menée et trois scénarii possibles ont été imaginés pour cette place : procéder à une redistribution de l'espace en agrandissant le terrain de chacun des locataires, soit créer quatre nouveaux logements individuels, soit aménager un jardin public arboré s'ouvrant sur un espace de jeu. Alors pour trancher, Laurent Degallaix a souhaité demander l'avis des habitants concernés. « Les habitants ont eux-mêmes choisi le futur destin de cette place. Car au terme de la réunion publique de concertation qui s'est déroulée le 7 septembre dernier, les habitants ont voté à main levée pour sélectionner le projet qui leur semblait le plus en phase avec leur quotidien ». Quatre nouveaux logements

seront donc construits avec une harmonisation des clôtures à l'arrière de la trentaine d'habitations. « Nous allons mener ce changement pour les habitants, avec eux. Ce bel exemple de démocratie de proximité prouve aussi combien ils se montrent concernés par leur cadre de vie, combien ils veulent s'y impliquer. C'est extrêmement positif ».

Favoriser la mixité sociale

Ces futurs logements, quatre maisons individuelles, seront construits par Val Hainaut Habitat (V2H) par le biais du dispositif PLSA (Prêt Social Location-Accession). Ce prêt conventionné peut être consenti à des opérateurs (tels que les bailleurs sociaux) pour financer la construction ou l'acquisition de logements neufs. Cette formule présente de nombreux avantages pour les acquéreurs car le PLSA ne nécessite pas d'apport financier personnel (les loyers versés constituent une épargne) et implique une exonération de la taxe foncière pendant quinze ans. Le taux de la TVA est également réduit à 5,5 %. Le PLSA, qui constitue une première pour V2H, représente aussi un autre levier pour favoriser la mixité sociale. En cas de succès de cette opération, d'autres logements en PLSA pourraient être construits. En attendant, V2H planche sur les études préliminaires pour une mise en vente prévisionnelle de ces logements dans un délai d'un an. ■

FOCUS

Pour la reconquête de la rue de Lille



De nombreuses façades à Valenciennes possèdent un intérêt patrimonial et esthétique incontestable. La Ville a dans ce cadre décidé d'étendre son périmètre des rues où le ravalement est obligatoire (telles que la place d'Armes, la rue de la Paix, la place Charles de Gaulle ou encore la place des Îlots) à la rue de Lille et à la Cour Saint-Agneau, dans le but de renforcer son attractivité et de participer ainsi à la reconquête de cette rue commerçante. Cette mesure s'appuie sur l'article L. 132.1 du Code de la construction et de l'habitation, qui stipule que « les façades des immeubles doivent être constamment tenues en bon état de propreté. Les travaux nécessaires doivent être effectués au moins une fois tous les dix ans ». En accompagnement de cette obligation, des aides financières sont octroyées aux propriétaires. Pour les plus rapides, une subvention de 30% du montant du ravalement de façade, dans la limite de 20 000 €, combinée à une aide technique gratuite du cabinet Urbanis, peut être accordée dans le cadre de l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat de Renouvellement Urbain (OPAH RU) menée conjointement entre la Ville de Valenciennes et Valenciennes Métropole. L'opération touche à sa fin et l'OPAH RU sera clôturée le 31 août 2016. Après cette date, seul le processus d'aide aux travaux se poursuivra de façon dégressive dans le temps : 20% du montant du ravalement dans la limite de 20 000 € entre septembre 2016 et août 2017, 15% entre septembre 2017 et août 2018, et 10% entre septembre 2018 et août 2019. La Ville exonérera de surcroît de la moitié des droits de voirie les entreprises qui auront besoin d'installer des échafaudages utiles à la réalisation des travaux de façade.

➔ Renseignements

Service Habitat/Logement de Valenciennes Métropole au 03 27 09 63 49 et auprès du cabinet Urbanis au 03 27 30 04 05

Conservatoire

Un instrument de travail idéal

Le Conservatoire fait partie des établissements culturels majeurs valenciennois. Pour améliorer les conditions d'accueil et d'enseignement, la Ville mène un vaste chantier de rénovation et d'agrandissement de ses locaux rue Ferrand.



3 18. Voilà le nombre d'années qui nous séparent de la création du Conservatoire de Valenciennes. Ou plus exactement de l'Académie de Musique, car il faudra attendre 1884 pour que l'institution devienne Conservatoire. Cet établissement artistique classé "Conservatoire à Rayonnement Départemental" par le ministère de la Culture n'a cessé depuis d'évoluer, accueillant aujourd'hui près de 900 élèves issus de tout le territoire. Service public à part entière, il assure une formation organisée en cycles de la pratique artistique, musicale et théâtrale, sensibilise les jeunes et les très jeunes et participe à l'animation culturelle des différents quartiers de la ville. « *Le Conservatoire*, décrit Geneviève Mannarino, adjointe au maire déléguée à la culture, *représente un véritable pôle d'attractivité culturelle, d'abord par la qualité de l'enseignement et des enseignants qui y travaillent. Il le doit aussi aux divers projets artistiques qu'il porte chaque*

année, en y impliquant les élèves en formation et de nombreux partenaires (orchestres...). Notamment à travers une programmation de concerts "maison", le Conservatoire de Valenciennes s'ouvre en permanence, sait sortir de ses murs pour rayonner.

Neuf studios de musique

Pour asseoir ce rayonnement et consolider son excellence pédagogique, le Conservatoire a vu ses locaux radicalement transformés, au profit d'un chantier de rénovation de grande ampleur et d'agrandissement de ses salles. Depuis octobre 2013, les ouvriers y sont à l'œuvre, en site occupé, ce qui a rendu les conditions de travaux particulièrement complexes. « *Il est évident que la volonté municipale de ne pas créer une rupture dans l'enseignement musical a constitué un vrai pari. Il était en effet inenvisageable de fermer l'établissement, même pour une courte période. Le plan de charges des entreprises a forcément dû s'adapter, tout autant que le déroulement des cours. Un mal nécessaire*

pour au bout du compte récupérer un meilleur outil pour apprendre et progresser », assure Geneviève Mannarino qui se souvient du témoignage de cette professeure lui confiant avoir cru que ses élèves avaient incroyablement progressé pendant les vacances, alors qu'il s'agissait d'une amélioration de l'acoustique... de la salle.

Ce vaste chantier de réhabilitation s'est déroulé en plusieurs phases. La première s'est concentrée pendant un an sur la réfection de la toiture et le changement des fenêtres de l'aile Debussy. Conformément aux recommandations de l'Architecte des Bâtiments de France (ABF), « *tout a été refait à l'identique, y compris les châssis bois qui ont été faits sur mesure, tout en respectant bien sûr les normes acoustiques et thermiques* », précise Hervé Mormontyn, adjoint au maire délégué aux travaux (voir interview en page 9). Le chantier s'est ensuite attaqué aux studios, intégralement rénovés. Deux studios supplémentaires ont même pu être aménagés à l'étage, grâce à la pose d'une



De nouvelles salles de cours pour des élèves motivés.

passerelle extérieure, ce qui porte à neuf le nombre de studios aujourd'hui disponibles pour les divers enseignements. De nombreux professeurs jugent d'ailleurs ces conditions de travail incomparables et le bien-fondé du travail technique qui assure entre autres une vraie qualité de l'acoustique et la luminosité des pièces.

Un investissement de 4,8 millions

Les studios disposent par exemple de doubles portes et de doubles fenestragés. La musique des uns n'empiète pas ainsi sur celle des autres. Toutes les autres salles de l'aile Debussy (étage et rez-de-chaussée) ont également été refaites et les couloirs réaménagés. Un ascenseur (capable de charger un piano) a aussi été installé et des portes automatiques ont été ajoutées, destinées notamment aux « élèves qui viennent avec de gros instruments de musique. Ils ne rencontreront ainsi plus de difficultés pour ouvrir et fermer les portes, lesquelles restaient souvent ouvertes, ce qui engendrait une augmentation des factures énergétiques. Maintenant elles s'ouvriront juste le temps du passage de l'élève », complète Hervé Mormentyn. Les factures énergétiques vont également baisser grâce au remplacement des ampoules par des LED qui consomment jusqu'à 40% de moins et qui s'éteignent si aucune présence n'est détectée dans la salle.

Toutes les salles réhabilitées du Conservatoire respectent également les normes d'hygrométrie, assurant une meilleure longévité aux instruments. Actuellement, les travaux se poursuivent par l'aménagement de l'espace numérique, du hall d'accueil et de la salle d'art dramatique dont la livraison est prévue dans le courant du premier trimestre 2016. S'en suivra enfin la rénovation de la toiture de l'aile située rue Ferrand. Au total, le chantier aura coûté 4,8 millions d'euros supportés par la Ville et Valenciennes Métropole.

“Apprenez en jouant”

Par la réfection de salles auparavant condamnées, la surface utile du Conservatoire a pu être augmentée d'environ 400 m² (sur une surface totale de 3 200 m² rénovés), afin d'accueillir plus d'élèves et de publics, dans de meilleures conditions. « Chacun a sa place ici, garantit Geneviève Mannarino. À commencer par les personnes qui n'ont jamais mis les pieds dans un conservatoire, dont le prestige est mis au service des élèves par une forme d'excellence pédagogique, placée à la croisée de toutes les cultures. Ici, on développe complètement notre philosophie de “la culture par tous, pour tous” ». Tandis que des partenariats ont été établis avec les maisons de quartiers ou des associations valenciennoises pour accompagner la pratique amateur, une convention

a été signée avec le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de la Ville pour offrir aux familles une aide aux études (sous conditions). L'extension depuis 2010 de la Classe à Horaires Aménagés de Musique (CHAM) aux classes de primaires a dans cet esprit continué de démocratiser l'enseignement. « Le collège Carpeaux accueille une classe CHAM et ça marche très bien. J'en veux pour preuve le nombre de dérogations d'élèves qui s'inscrivent à Carpeaux uniquement pour ça. Et la formule séduit aussi en primaire », poursuit Geneviève Mannarino. L'établissement développe d'autres initiatives pour aller à la rencontre des publics, d'autres publics. Désormais, on peut par exemple entendre les élèves ailleurs que dans les locaux du Conservatoire. À l'occasion de l'inauguration organisée pour marquer la réouverture du musée en septembre et le vernissage de l'exposition consacrée à Watteau, ils étaient là, comme ils seront place d'Armes pour mettre en musique la descente du Père-Noël le (voir article en page 12).

Ces prestations poursuivent aussi l'objectif de susciter la curiosité à venir regarder derrière la grande porte du Conservatoire, où, jour après jour, les professeurs forment les élèves en les aidant à pratiquer, à s'exprimer, à écouter et à prendre du plaisir. Le slogan du Conservatoire n'est-il pas “Apprenez en jouant, jouez en apprenant” ? ■

MARIE BAUDOUR

Professeur au Conservatoire

« *Un Conservatoire au top* »

Nous prenons vraiment du plaisir à travailler et à enseigner dans les locaux à la fois beaux et fonctionnels du Conservatoire. Avant d'être professeur, j'ai été élève au Conservatoire et ils ont beaucoup de chance, car la qualité de travail est au top !

SARAH FANGNIGBE

Élève en classe CHAM

« *C'est plus moderne* »

Notre confort de travail a été amélioré depuis les travaux. Pour nous élèves du collège Carpeaux qui passons beaucoup de temps au Conservatoire, c'est génial. Le Conservatoire est plus moderne et les salles sont totalement insonorisées et plus lumineuses.

DANIEL CAPPELLE

Conseiller municipal délégué au patrimoine

« *Un temple des arts* »

Au-delà de la musique, le Conservatoire représente un temple des arts. Au 19e siècle, on y assurait une formation aux beaux-arts. Le Conservatoire fait partie de la dynamique culturelle de Valenciennes, qui a remporté le plus grand nombre de prix de Rome.

FOCUS

LA MUSIQUE FAIT SES CLASSES

Le conservatoire, en partenariat avec l'Education nationale, accueille des Classes à Horaires Aménagés de Musique (CHAM).

Ces classes d'initiation aux pratiques vocales ou instrumentales de musique sont ouvertes aux enfants en parallèle de leur parcours scolaire, du CE1 à la classe de troisième. A Valenciennes, le dispositif est ouvert aux élèves de l'école du Cariot et du collège Carpeaux. Au total, 72 écoliers et 145 collégiens ont ainsi choisi de vivre cette expérience unique. Si leur emploi du temps monte naturellement en charge, les élèves développent ainsi des compétences musicales qui leur offrent les meilleures chances d'épanouissement, ainsi que la possibilité d'une orientation professionnelle. Les élèves qui veulent entrer en classes musicales CHAM sont soumis à des tests d'admission qui visent à s'assurer que la motivation et les compétences de l'élève sont suffisantes pour s'engager dans un double cursus, lequel demande beaucoup de ténacité et de travail. Pour l'année 2016/2017, les tests d'admissions sont prévus les 22 et 23 mars prochains et les dossiers d'inscriptions sont disponibles à partir de janvier.

**Renseignements**

conservatoire@ville-valenciennes.fr



Numérique

Le conservatoire à l'heure numérique

Établissement culturel dynamique et novateur, le Conservatoire de Valenciennes entend s'ouvrir toujours plus aux nouvelles technologies.

Pour Geneviève Mannarino, adjointe au maire en charge de la culture, le numérique constitue clairement une nouvelle porte d'entrée au Conservatoire. « *Le Conservatoire, décrit-elle, accompagne et reflète toute la dynamique numérique de Valenciennes, tant il est engagé dans le développement des nouvelles pratiques musicales telles que la Musique Assistée par Ordinateur (MAO), dont on sait combien elle peut faire évoluer les pédagogies et attirer de nouveaux publics au Conservatoire* ». Les jeunes autodidactes à l'aise avec le numérique peuvent ainsi rejoindre les effectifs d'un établissement aujourd'hui positionné au carrefour des cultures.

Une pratique d'excellence

Le Conservatoire n'enseigne pas seulement la MAO aux élèves qui suivent un cursus d'enseignement classique. Des ateliers sont également programmés pour ceux qui n'envisagent la création musicale qu'à l'aide d'un ordinateur. Composer de la musique, enregistrer des

sons, les mixer, piloter des instruments virtuels... Le champ d'application ouvre de multiples possibilités. Dans le cadre des travaux de rénovation des locaux, la salle informatique a fait l'objet d'une réhabilitation et le nombre d'ordinateurs, disposant de logiciels à la pointe, a été doublé. La capacité de l'atelier, qui a été intégré à l'enseignement des élèves en classe CHAM, a ainsi été très largement décuplée, tout en permettant de conforter le rôle de "pôle ressource" du Conservatoire pour l'enseignement musical, à l'échelle du département. Car l'établissement valenciennois est classé Conservatoire à Rayonnement Départemental (CRD) par l'État, qui ne lui verse pourtant plus aucune aide financière depuis 2015. Cette classification cautionne la qualité et l'accessibilité de l'enseignement qui s'adapte sans cesse aux exigences d'une pratique artistique d'excellence. Ainsi, le Conservatoire de Valenciennes rayonne sur tout le sud du département et travaille en réseau avec différentes écoles de musique de la région, sur la base d'une mutualisation entendue comme un échange de compétences au service des élèves. ■



Jeunesse

Éveil théâtral en culotte courte

Des ateliers pour les plus jeunes (dès 7 ans) complètent les cours d'art dramatique proposés par le Conservatoire.

La pédagogie évolue et les pratiques aussi. Plus besoin d'être grand pour pouvoir commencer à monter sur les planches et appréhender l'art de la scène. Depuis deux ans, les ateliers d'art dramatique proposés par le Conservatoire de musique de Valenciennes sont déclinés pour les adolescents dès 12 ans. Depuis cette rentrée 2015, dès l'âge de 7 ans, il est possible de s'éveiller au geste théâtral et au mouvement. Cette offre découle du succès des ateliers des découvertes dont bénéficient les enfants dans le cadre de la réforme des rythmes scolaires mise en œuvre par la Ville, et s'inscrit dans la continuité du jardin musical proposé aux tout-petits, dès 3 ans.

Développer la créativité

Ces ateliers d'éveil au geste théâtral sont pensés comme une première sensibilisation artistique, visant à un meilleur épanouissement personnel et à offrir un moyen d'expression nourri par le plaisir du jeu. Dès l'âge de raison, les enfants vont donc pouvoir s'y découvrir, découvrir les autres, apprendre à regarder l'autre et à l'écouter, telle une belle porte d'entrée pour apprendre la socialisation et le vivre ensemble. Ces ateliers d'éveil au geste théâtral aident aussi

à développer l'imagination, la mémorisation, la concentration et la place dans un groupe, le tout sous forme très ludique, puisque le théâtre, c'est jouer !

L'approche pédagogique s'appuie donc sur l'utilisation de la voix et du geste, sur la structuration de l'espace et du temps ainsi que sur la rencontre avec le monde du théâtre et l'univers interdisciplinaire du spectacle vivant. L'atelier ados est, lui, ouvert aux jeunes âgés de 12 à 16 ans qui ont envie de s'initier au travail de comédien. Grâce à des techniques spécifiques qui contribuent à l'épanouissement de leurs moyens d'expression, les jeunes adolescents peuvent ainsi développer leur créativité. En participant à ces ateliers, les jeunes apprennent à se connaître, à se surpasser, à s'accepter et à s'exprimer.

L'apprentissage de l'art dramatique au Conservatoire peut ensuite se poursuivre avec un cursus organisé en trois cycles, débouchant sur le brevet de second cycle puis sur un certificat d'études théâtrales. Peuvent accéder à ce cursus les jeunes dès 17 ans et sans plafond d'âge. Une formation complémentaire en une ou deux années est également possible et basée sur le principe de projet porté par l'élève pour poursuivre le travail avec le professeur. ■

QUESTIONS À...



Hervé MORMENTYN

« Un autre monument restauré »

Adjoint au maire délégué aux travaux, Hervé Mormentyn qualifie le chantier complexe de réhabilitation des locaux du Conservatoire de véritable réussite.

Quelles ont été les grandes étapes du chantier du Conservatoire ?

Ce chantier a démarré en octobre 2013 par une réfection de la toiture, de la charpente, des corniches et des châssis. Les entreprises ont ensuite profité des grandes vacances d'été l'an passé pour réaménager les neufs studios, avant de s'attaquer dans la foulée aux travaux du 1^{er} étage de l'aile Debussy et au rez-de-chaussée (salle d'orgue, salle Debussy, salle de percussion), livrés en avril dernier pour l'étage et en septembre pour le rez-de-chaussée. Actuellement les travaux ont lieu dans la salle d'art dramatique ainsi que dans l'ancienne conciergerie où l'accueil, l'espace professeurs et l'espace numérique seront aménagés.

Quelles en sont les particularités ?

Ce chantier, qui se terminera normalement fin janvier, a dû se dérouler en site occupé. Il s'agit là d'une contrainte évidente pour les entreprises, pour les élèves, pour les enseignants, tout autant que pour les agents administratifs qui travaillent au Conservatoire. Mais il n'était pas envisageable de fermer le Conservatoire, même pour une courte période. Un vrai jeu de chaises musicales s'est donc opéré pour trouver des

locaux provisoires aux élèves et à leurs enseignants afin qu'ils travaillent en toute sécurité. Tout le monde a su s'adapter et appréhender cette période compliquée en bonne intelligence. Si les conditions de travail n'ont pas toujours été idéales pendant deux ans, chacun en savoure aujourd'hui le grand bénéfice avec des locaux très qualitatifs.

Comment concilier lieu de patrimoine et remise à neuf de locaux intérieurs ?

Même si le bâtiment ne fait pas partie des monuments historiques valenciennois, il a une valeur patrimoniale des plus intéressantes. Il nous a donc apparus logique de consulter l'Architecte des Bâtiments de France avant de commencer les travaux et ses demandes ont été respectées. Nous avons notamment refait la toiture, les corniches et les châssis à l'identique. Pour l'intérieur, les travaux devaient se conformer aux normes acoustiques, thermiques et d'accessibilité. Comme pour le musée des Beaux-Arts, autre grand chantier patrimonial, les Valenciennois peuvent désormais être fiers de leur Conservatoire, dont le chantier a quand même porté sur 3 200 m² de surface rénovée, 400 m² de surface ajoutée et un budget global de 4,8 millions d'euros.

FOCUS

80 auteurs de BD réunis



Valenciennes, capitale de la bande dessinée ! Pour la 8^e édition du salon international de la BD, l'association Val en Bulles a vu les choses en grand en réunissant 80 auteurs venus de France, des États-Unis, d'Italie, d'Espagne ou encore d'Argentine. « Chaque édition attire entre 2 500 et 3 000 personnes venant parfois de loin car il est vraiment rare de voir autant d'auteurs de renom regroupés en un même lieu », s'enthousiasme Patrick Chavalle, président de Val en Bulles. Au programme de ce salon pour les bdfiles, sont prévus des rencontres avec les auteurs (Laurent Dufrenoy, Brice Follet...), des ateliers de narration séquentielle, des expositions d'œuvres originales, des démonstrations de coloriste ou encore un concours de Cosplay (personnes déguisées en héros de BD). Passionné de BD depuis toujours, parce qu'« elle procure un formidable moyen de s'échapper en très peu de temps et aussi parce que beaucoup d'albums de BD rivalisent maintenant avec de vrais ouvrages d'art », Patrick Chavalle ambitionne de donner à l'avenir une dimension supplémentaire à ce rendez-vous du 9^e art en créant, entre autres, des partenariats avec les établissements scolaires, les commerçants et les associations de quartiers.

 8^e salon international de la BD

Samedi 21 novembre, de 14h à 19h et dimanche 22, de 10h à 19h
Salle des Tertiales

Entrée : 5€, 3€ pour les étudiants, gratuit pour les moins de 12 ans.

Plus d'informations sur www.valenbulles.fr

Cadre de vie

Lumière sur nos lumières

Le Plan lumière rayonne bien au-delà des frontières. Valenciennes a ainsi décroché le 2^e prix du concours mondial City People Light Award.

Depuis bientôt trois ans, la Ville a engagé un ambitieux Plan lumière au travers d'un Partenariat Public-Privé (PPP) avec Bouygues Énergies & Services. Un important programme de travaux a ainsi été mis en œuvre pour rendre l'éclairage urbain plus harmonieux, plus économe, et aussi, c'était l'un des volets du contrat, pour valoriser le patrimoine de la ville. Près de 40 sites ont donc été remis en lumière de manière inédite, parmi lesquels l'auditorium Saint-Nicolas, le Phénix, le pont Jacob ou encore, l'une des dernières réalisations, le musée des Beaux-Arts dont la verrière toute illuminée de bleu rappelle les lanternes du parcours des chalands et de la promenade des Arts. Ces nouvelles mises en lumière, qui contribuent à la fois à la valorisation du patrimoine historique et des monuments emblématiques, tout en améliorant l'esthétique urbaine du cadre de vie, ont séduit le jury du concours mondial City People Light Award 2015.

Beauté nocturne

Valenciennes a en effet décroché la deuxième place de ce concours international créé par le groupe Philips en partenariat avec l'association LUCI, qui récompense chaque année trois villes qui démontrent le mieux la valeur ajoutée de l'éclairage urbain. Ont déjà été distinguées Lyon, Séoul,

Copenhague ou encore Genève. Valenciennes se voit récompensée cette année pour avoir travaillé la lumière comme outil de développement urbain pensé pour le mieux vivre de ses habitants.

Les jurés de ce concours se sont ainsi basés sur différents critères pour évaluer les projets d'éclairage urbain : le type de produits utilisés, le budget alloué, la manière dont le projet a été réalisé et surtout sa contribution pour les citoyens et pour l'urbanisme. Et pourquoi Valenciennes, classée juste derrière la ville d'Avila en Espagne et devant la ville de Baia Mare en Roumanie, a-t-elle donc été choisie ? Le jury a apprécié le caractère tout particulier du projet touchant directement au cadre de vie des habitants, notamment la mise en valeur du patrimoine architectural et la création de deux parcours de promenade nocturne. Le respect de l'environnement et l'optimisation des dépenses énergétiques ont également convaincu le jury. Clairement, Valenciennes a su démontrer le bien-fondé de sa démarche, qui s'appuie sur l'idée que l'éclairage contribue au bien-être des personnes qui y vivent, y travaillent ou la visitent. Cette distinction conforte la Ville dans son engagement pionnier en matière de développement durable et confirme également que ce Plan lumière confère à Valenciennes une beauté de nuit qui défie celle du jour, invitant chacun à découvrir ses rues, ses édifices et ses quartiers avec un autre regard. L'éclairage, une façon subtile de se faire remarquer qui a été remarquée. ■



À SAVOIR



Sécurité

Caméras pas cachées pour dissuader

Le dispositif de vidéoprotection développé par la Ville poursuit son développement dans tous les quartiers.

Outil de prévention, de dissuasion et d'élucidation des délits, la vidéoprotection montre de manière constante qu'elle apporte un vrai plus pour lutter contre le sentiment d'insécurité et les incivilités. Cette année encore, les 139 caméras qui maillent le territoire de Valenciennes ont contribué à l'identification d'actes de délinquance, parmi lesquels une quarantaine de flagrants-délits. À titre d'exemple, la vidéo a permis à la police municipale d'interpeller les auteurs qui vandalisaient des horodateurs, de reconnaître une personne qui avait frappé un agent de la Ville ou encore de faire comparaître des individus qui avaient volé des vélos à la gare. Pour combien aussi de délits évités ? « Il s'avère toujours très difficile de les chiffrer. Notre conviction est que la vidéoprotection a joué un rôle important sur la baisse depuis huit ans de la délinquance, tendance constante à Valenciennes », affirme Olivier Marlière, conseiller municipal délégué à la sécurité.

D'ailleurs, les chiffres des interventions pour stationnement gênant, passées de 900 à 2010 à 140 en 2015, témoignent de l'efficacité de cette technologie. « 139 caméras, c'est comme s'il y avait 139 agents sur le terrain 24h sur 24 ! Elles sont devenues un outil de travail quotidien pour nos agents et pour la Police Nationale qui s'est aussi appropriée l'outil et a fait appel aux images 152 fois en 2014. Il n'est pas rare non plus que les vidéos soient réquisitionnées par le procureur pour être montrées lors d'audiences », expose Olivier Marlière, lequel se réjouit de l'installation de 24 nouvelles

caméras en 2015, pour un budget total de 180 000 euros. Ces acquisitions supplémentaires répondent à la volonté de Laurent Degallaix, député-maire de Valenciennes, de voir la commune couverte par 200 caméras à l'horizon 2020. En 2016, une vingtaine de nouvelles caméras devraient donc être installées dans différents lieux stratégiques avec un renforcement des partenariats avec, par exemple, les bailleurs sociaux (en particulier Val Hainaut Habitat) qui ont émis le souhait de mutualiser les moyens de surveillance et de protection.

De nouvelles caméras déplaçables

Sur les 139 caméras installées à Valenciennes, 14 d'entre elles sont mobiles. Autrement dit, elles sont déplacées en fonction de "l'actualité des incivilités" et des événements organisés sur l'espace public. « Ces caméras déplaçables, précise Olivier Marlière, confèrent une plus grande réactivité. Pour le grand concert du 14 juillet par exemple, qui a attiré 40 000 personnes, nous avons pu augmenter le nombre de caméras sur la place Poterne, ce qui constitue un gage supplémentaire de sécurité pour les spectateurs présents. Cette souplesse d'utilisation donne aussi la possibilité d'accroître le nombre de caméras sur les chantiers en cours et de réduire ainsi les vols de matériaux. Les caméras servent aussi à accentuer le fruit de notre action en matière de propreté, et notamment au niveau des dépôts sauvages. Ils peuvent en effet rapidement être identifiés, tout comme les auteurs de tags... ». Multiple dans ses usages, la vidéoprotection continue de prouver son utilité pour le bien-vivre à Valenciennes. ■

INTERVIEW



Franck KOLLER

« Pour et avec les habitants »

Franck Koller, conseiller municipal délégué aux travaux et à la vie dans les quartiers, fait un point sur les travaux de voiries réalisés et à venir pour l'année en cours.

Quel bilan tirez-vous des travaux de voiries à la Plaine ?

Conformément à la volonté de Laurent Degallaix, qui a fait de la rénovation des voiries une priorité de son action, nous avons mené ce chantier, comme tous les autres d'ailleurs, avec une exigence d'excellence.

Voies, trottoirs, végétations, placettes où des œuvres d'art ont été disposées... Tout le quartier se trouve embelli par ces travaux, qui ont été pensés pour et avec les habitants. Ces derniers ont été consultés et ont pu donner leur avis sur le projet d'embellissement de leur cadre de vie.

Et maintenant le faubourg Sainte-Catherine ?

À l'instar de la Plaine, la Ville va mener au faubourg Sainte-Catherine, dont le réseau de voiries s'avère plutôt vieillissant, un programme global puisqu'une dizaine de rues seront refaites entièrement à neuf. Là aussi, Laurent Degallaix est venu présenter aux riverains au cours d'une réunion publique l'ensemble du projet, dans un esprit de concertation le plus ouvert possible afin de répondre au plus près aux aspirations des habitants. Là aussi, sont prévus un

plan d'aménagement paysager, une réfection des trottoirs, des zones de stationnement et l'aménagement de la place à l'angle du boulevard Saly. La Ville a fait le choix depuis deux ans maintenant de regrouper ainsi par quartier ses travaux annuels de réfection de voiries.

Quelle importance revêtent ces réhabilitations dans l'action de proximité de la Ville ?

Réhabiliter les quartiers c'est améliorer le quotidien des Valenciennes, au pied de leur porte, dans les rues qu'ils empruntent tous les jours. Il en va de la qualité de leur environnement, de leur cadre de vie auxquels l'équipe municipale attache une importance primordiale. Que ce soit le centre-ville, les quartiers concernés par une rénovation urbaine tels que le faubourg de Cambrai, Dutemple et maintenant Chasse Royale, Nungesser ou encore le secteur des rues d'Artois, Picardie... Nous misons sur une intervention de proximité qui implique au maximum les habitants. Leur participation s'entend comme le fondement de notre action. Les écouter a aussi pour effet vertueux de les inciter à s'engager pour leur quartier.



Événement

Un mois de féerie et de magie

Dès tout début décembre, la ferveur de Noël gagne Valenciennes. Marché d'artisans, piste de luge, parcours de glace, descente du père Noël et bien d'autres surprises sont au programme.

Penser décembre, c'est penser fêtes de fin d'année. Ce rendez-vous n'a pas son pareil pour rassembler toutes les générations autour de ce fameux "esprit de Noël", qui prend vie au cœur du centre-ville en se parant de couleurs féériques dès les premiers jours de décembre. Entre les vitrines éclairées, les rues et les quartiers illuminés, les animations programmées et les nombreux chalets du marché, tout sera réuni pour que chacun puisse vivre en famille ces instants magiques de Noël. « Nous voulons faire de notre centre-ville un lieu de fêtes ludiques et conviviales pour offrir au plus grand nombre de belles occasions de partager des moments privilégiés avec leurs enfants qui, j'en suis sûre, s'en souviendront quand ils seront grands », s'enthousiasme Caroline Trzan, conseillère municipale déléguée aux fêtes et à l'événementiel.

Plus de 30 chalets

À Valenciennes, la féerie de Noël gagnera le centre-ville du 4 décembre au 1^{er} janvier (et le concert traditionnel, voir article en page 13). Le héros de ce mois de décembre, le Père Noël, sera présent tous les mercredis, samedis et dimanches ainsi que tous les jours des vacances scolaires. Il occupera l'un des chalets du marché de Noël qui débarque sur la place d'Armes du 4 au 24 décembre où, « 34 chalets en bois, soit sept de plus que l'an dernier, composeront le marché de Noël pour lequel nous avons sélectionné une large diversité d'artisans et de créateurs locaux. Nous n'avons d'ailleurs

pas pu en mettre davantage sur la place qui affichera complet ! Les chaland trouveront de quoi habiller leur sapin, des idées originales de cadeaux et des denrées pour concocter de délicieux festins, du salé au sucré. Il y aura aussi des marrons chauds à déguster sur place », assure Caroline Trzan. Ouvert de 11h à 19h en semaine et de 10h à 20h le week-end, le marché de Noël sera marqué par deux nocturnes qui prolongeront la fête jusque 21h30. En marge de ce marché, un programme complet d'animations est prévu chaque week-end avec une extension des déambulations dans toutes les rues de l'hyper-centre, conformément à la volonté du député-maire, Laurent Degallaix. La piste de luge, qui a attiré un si large public l'an dernier, revient. Tous les jours, il sera possible de dévaler toute sa longueur (trente-cinq mètres au total sur une hauteur de six mètres). Grande nouveauté cette année, situé juste à côté de la piste de luge, un chemin de glace de 200 m² sera ouvert aux enfants et aux adultes. Cette attraction offrira le loisir de patiner sur une matière synthétique afin de répondre aux exigences de l'Agenda 21 de la Ville et ne pas engendrer des consommations de fluides démesurées. Casques, protections et patins seront bien sûr prêtés gratuitement pour s'amuser en toute sérénité. Côté décorations, la place d'Armes brillera de mille feux avec une toiture lumineuse sur le marché de Noël et de nombreux éléments scintillants symbolisant les fêtes. Pour ceux qui en veulent encore plus, le cirque d'hiver s'installera sur le parking Lacuzon du 9 au 13 décembre pour présenter son spectacle "La grande fête de Noël du cirque", comme un supplément de magie sous chapiteau. ■

Noël à Valenciennes, place d'Armes :

- Du 4 au 24 décembre : marché de Noël
- Du 4 décembre au 1^{er} janvier : piste de luge et parcours de glace
- 5 décembre : animation de Saint-Nicolas, lancer de pain d'épices
- 6 décembre : sculpteur sur ballon
- 12 décembre : Dixieland (orchestre Nouvelle Orléans)
- 13 décembre : Les Toon's de Dutemple
- 19 décembre : échassiers lumineux
- 20 décembre : descente du Père-Noël accompagnée par la classe de cuivre du Conservatoire
- 1^{er} janvier : concert de l'an sur la musique cubaine

Programme complet sur www.valenciennes.fr

INFOS

CAROLINE TRZAN

Conseillère municipale chargée de l'événementiel

« La magie de Noël partagée »



La Ville met un point d'honneur à se renouveler sans cesse pour améliorer les animations, toujours gratuites, proposées pour les fêtes de fin d'année et créer de l'effervescence dans le centre de Valenciennes, pour que la magie de Noël soit partagée.

HUGUES TENEUR

Gérant du restaurant l'Escargot

« Un marché de Noël attractif »



Le marché de Noël, dont la configuration apporte beaucoup plus d'attractivité, propose des stands intéressants, qui participent à l'animation du centre-ville en cette période de fêtes. Je reviens donc avec mon stand d'huîtres à déguster sur place ou à emporter.

SYLVIE NOIRBENT

Peintre décoratrice, exposante de l'Artisanale

« Transmettre ma passion »



Peintures et patines, me permettent de donner une seconde vie aux meubles. C'est dans l'air du temps et c'est surtout un moyen de ne pas laisser partir à la poubelle des pièces qui font partie du patrimoine. Je voudrais transmettre ma passion pour la décoration d'intérieur.

FOCUS



La passion pour les objets uniques

Le salon l'Artisanale fête cette année ses 28 ans. Avec une passion intacte, Françoise Lesaint, fondatrice et présidente d'honneur de l'association Artisanale, ne se lasse pas de dénicher les talents qui participeront à "son" salon. « Je garde un plaisir intact à partir à la recherche de nouveaux artisans. Chaque année, nous nous efforçons de renouveler environ un tiers des exposants et nous nous attachons à trouver des savoir-faire intéressants, des métiers très pointus qui rendent l'artisanat si précieux ». En 28 ans, l'Artisanale a ainsi réussi le pari de faire découvrir plus de 100 métiers d'art et, cette année encore, le salon présentera son lot de nouveautés avec, entre autres, une créatrice de mode, une artiste qui réalise des œuvres en céramique raku ou encore une créatrice de sculptures aériennes faites de papier et de métal. Le salon réunira 24 artisans ainsi que l'école de dentelle valenciennoise, fidèle depuis la première édition, clin d'œil à ce savoir-faire local qui contribua à l'essor de la ville au XVII^e et XVIII^e siècle et participa à la renommée artistique de Valenciennes. Pluridisciplinaire, le salon regroupera des créateurs qui utilisent la terre, le verre, le métal, le textile ou encore le bois pour exprimer leur talent. Exceptionnellement organisé sur un week-end en raison des élections régionales, le salon s'étendra cette année jusqu'au lundi 21 décembre et sera rythmé par des démonstrations. À quelques jours de Noël, l'Artisanale offre donc l'opportunité de trouver des objets uniques et chargés d'une histoire contée par des artisans passionnés et amoureux de leur métier.

➔ L'Artisanale

18, 19, 20 et 21 décembre, de 10h à 19h
Hall de l'hôtel de Ville
Entrée gratuite
Renseignements au 07 81 55 46 64

Rendez-vous
Un premier de l'An mambo cha cha cha

Pour la quatrième année consécutive, la Ville organise un concert festif en plein-air pour marquer le premier jour de l'an.

Depuis 2013, le concert du nouvel An s'est hissé au rang des traditions valenciennoises. Ce premier rendez-vous de l'année figure comme le symbole d'une ville qui n'attend pas les cérémonies protocolaires pour souhaiter la bonne année à ses administrés. Après le gospel qui avait, l'an dernier, transmis son énergie à près de 1 000 personnes, place cette année à la musique cubaine du groupe Rayo de Son. De quoi apporter un peu de chaleur en pleine période hivernale et donner un supplément de couleurs au tout premier jour de 2016.

Un "septeto" de musiciens

« Nous avons opté, détaille Caroline Trzan, conseillère municipale en charge des fêtes et de l'événementiel, pour un orchestre de musique cubaine afin d'apporter du soleil sur la place d'Armes ! Le groupe Rayo de Son se veut un groupe très festif et je suis sûre qu'il va donner envie aux Valenciennois de se déhancher sur les airs de salsa ». Né autour d'une rencontre et d'une passion partagée pour la

musique cubaine, le groupe Rayo de Son se compose d'un duo de troubadours, de deux percussionnistes, d'un chanteur cubain, d'un contrebassiste et d'un trompettiste. Ces sept artistes expriment ensemble la richesse du patrimoine cubain au carrefour de toutes les cultures. Musique afro-cubaine, comme la rumba, musiques cubaines classiques, boléro, salsa ou encore cumbia... Toute la variété des styles qu'on peut entendre et apprécier sur l'île se jouera donc vendredi 1^{er} janvier sur la place d'Armes. « Et même si les températures ne seront sans aucun doute pas les mêmes qu'à Cuba, pas d'inquiétude, rassure Caroline Trzan. La chaleur vibrera dans les voix et aux sons endiablés. Des boissons chaudes seront aussi comme chaque année offertes par la Ville aux personnes présentes, ainsi que des plaids douille pour bien s'emmitoufler. » ■

➔ Concert du Nouvel An

Vendredi 1^{er} janvier, à 16h30, sur la place d'Armes
Entrée libre et gratuite
Renseignements sur www.valenciennes.fr

Sept élus de plus à l'Agglo

L'annulation des élections municipales de la commune de Marly a entraîné l'application des nouvelles règles de répartition des sièges pour la représentation des communes au sein du conseil communautaire de Valenciennes Métropole. Désormais, la loi impose que les communes disposent d'un nombre de sièges proportionnel à leur nombre d'habitants. Pour Valenciennes, sept nouveaux conseillers municipaux de la majorité municipale ont donc été élus lors du conseil municipal du vendredi 25 septembre dernier pour siéger à Valenciennes Métropole : Olivier Marlière, Sophie Dictus, Armand Audegond, Caroline Trzan, Mattéo Gualano, Marion Peretti et Hervé Mormenty.

Le Noël des aînés

Noël approche, et comme le veut la tradition, les Valenciennois de 65 ans et plus vont se voir remettre un cadeau de fin d'année par le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de la Ville de Valenciennes. Une attention toute particulière à la composition des colis, comprenant des produits quasi exclusivement locaux et achetés auprès de

commerçants valenciennois, a de nouveau été portée de manière à ce qu'il puisse constituer un repas complet de fête. Comme les années précédentes, les dates et lieux de retrait du colis ont été adressés par courrier à chaque bénéficiaire. Les personnes n'ayant pas reçu le courrier peuvent se rendre à l'hôtel de Ville à compter du 21 décembre, munies d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile récent.



Un nouveau sous-préfet de Valenciennes

Nommé par décret du Président de la République, Thierry Devimeux a pris les fonctions de sous-préfet de Valenciennes cet été. Ingénieur général des ponts, des eaux et des forêts, Thierry Devimeux succède à Franck-Olivier Lachaud, qui était en poste depuis 2011.

Prêts pour une dernière danse ?

Le prochain thé dansant proposé par le Centre Communal d'Action Sociale de la Ville aura lieu le 6 décembre, salle des Tertiales, avenue des Alliés. Ouvertes jusqu'au 27 novembre, les inscriptions sont obligatoires et il est impératif de se munir d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile récent. Comme il s'agit du dernier rendez-vous de l'année, un repas de fête sera servi ! Pour permettre au plus grand nombre de participer à ce rendez-vous, des bus gratuits sont affrétés avec des points d'arrêt dans les différents quartiers de la ville.

Renseignements à la conciergerie seniors au 03 27 22 46 66



VOS DÉMARCHES

Élections régionales

Les dimanches 6 et 13 décembre, les électeurs sont appelés à élire les conseillers régionaux. Comme lors des

précédents scrutins, les 23 bureaux de vote de la ville seront à la disposition des électeurs, en fonction de leur lieu d'habitation. Les jeunes non recensés qui ont eu 18 ans depuis le 1^{er} mars 2015 peuvent s'inscrire sur les listes électorales jusqu'à la veille du scrutin.



Recrutement animateurs



La Ville de Valenciennes recrute pour ses accueils de loisirs d'été destinés aux 3-16 ans des animateurs titulaires du BAFA, stagiaires ou en cours d'inscription au BAFA. Les personnes intéressées sont priées d'envoyer lettre de motivation, CV et photo avant le 29 janvier 2016 à l'Espace Jeunesse Famille (12 rue Louis Cellier, 59300 Valenciennes), ou par mail à l'adresse suivante : ldelattre@ville-valenciennes.fr

Recensement partiel

Du 21 janvier au 25 février, 8% des adresses de Valenciennes seront recensées. Les agents recenseurs, obligatoirement munis d'une carte, se rendront au domicile des Valenciennois tirés au sort par l'INSEE pour y déposer une feuille de logement et autant de bulletins individuels que d'habitants. Les documents remplis et signés devront être remis à l'agent recenseur ou renvoyés en mairie.

Il est à noter que les personnes qui le souhaitent peuvent désormais se recenser en ligne. Toutes les réponses sont confidentielles et transmises à l'INSEE pour disposer d'une photographie précise de la ville et de ses habitants et connaître leurs conditions de vie, de logement et d'emploi. La participation des Valenciennois tirés au sort est donc primordiale.



Numéros utiles

Hôtel de Ville : 03 27 22 59 00	Allo maltraitance personnes âgées et/ou handicapées (ALMA) : 3977
Police municipale : 03 27 22 58 38	Service d'aide à domicile (SAD) :
Police nationale : 17	03 27 22 59 09
Pompiers : 18	Service de soins infirmier à domicile (SSIAD) : 03 27 29 92 90
SAMU : 15	Conciergerie seniors : 03 27 22 46 66
Appel d'urgence européen : 112	Espace Jeunesse Famille : 03 27 22 59 15
Accueil sans abri : 115	
Allo enfance maltraitée : 119	

Valenciennes à votre service

Numéro vert de la Ville : 0 800 111 444

- Voirie : trous, réparation de potelets...
- Éclairage public : panne, dégradation...
- Propreté : détritrus hors collecte Valenciennes Métropole...
- Espaces verts : tontes, élagage...

Vos demandes seront automatiquement enregistrées et transmises aux services municipaux concernés. L'appel au N° vert est gratuit depuis un fixe.

Balayons devant notre porte

En cas de chute de neige ou de pluie verglaçante, chaque propriétaire ou locataire est tenu d'entretenir les trottoirs longeant son habitation, afin notamment d'assurer la sécurité des passants. Cette obligation légale de propreté devant le pas de sa porte vaut aussi à l'automne, quand les feuilles jonchent le bitume. Si la Ville met tout en œuvre pour dégager les voies publiques ainsi que les lieux d'accueil du public, chacun (commerçants, propriétaires, locataires...) est donc invité à donner un coup de balai devant sa porte si les feuilles ont envahi le trottoir. Faute d'entretien des trottoirs, la responsabilité du riverain est engagée en cas d'accident devant chez lui, comme par exemple la chute d'un piéton. Un trottoir non entretenu peut vite devenir dangereux.



Valenciennes infos

Directeur de la publication : Aurélie Carlier
Édité par la Ville de Valenciennes
Crédits photos : Thomas Douvry / Ville de Valenciennes
Conception et réalisation : POLYGOONE MEDIA
Impression : Léonce Desprez - Label Imprim'Vert - Double certification : PEFC / FCS
Édité à 30 000 exemplaires - Dépôt légal novembre 2015



Nos étudiants : les oubliés !

Cette année encore, Valenciennes est la plus mal classée des villes universitaires selon le magazine L'Étudiant ! Accueillant plus de 13 000 étudiants, comptant 7 lycées, des classes préparatoires, des universités, des écoles supérieures dans des secteurs de pointe comme la toute nouvelle serre numérique, elle ne manque pourtant pas d'atouts ! Ces formations de qualité devraient la rendre attractive ! Mais, force est de constater que Valenciennes n'offre pas le dynamisme d'une ville universitaire ! Plus de piscine, pas de cinéma dans le centre, plus de tramway en soirée, des campus décentrés etc... L'Hippodrome dont la rénovation sans cesse annoncée mais jamais entreprise devait être dédié à des spectacles pour les jeunes, le campus prolongé vers le centre par la "coulée verte" ! Dommage ! Donnons envie à nos étudiants de vivre et de rester à Valenciennes pour y travailler plus tard ! Cette population prometteuse et dynamique est une chance ! Répondons à ses attentes rapidement !

Didier LEGRAND, Isabelle DELGHEIER, Gérard CLIPET, Kostia HUANT, Michel BROUILLARD, groupe "Valenciennois, je me bats pour toi"

Ce n'est pas nous qui le disons ! Mais la Chambre Régionale des Comptes !

En 2013, les taux des impôts locaux à Valenciennes sont nettement supérieurs à la moyenne des communes de la strate :

- Taxe d'habitation : taux de 35,53% contre une moyenne de 18%
- Taxe sur le foncier bâti : taux de 30,02% contre 23,37%
- Taxe sur le foncier non bâti : taux de 56,89% contre 58,48%.

En 2013, la commune a perçu un produit de taxe d'habitation de 329 € par habitant contre une moyenne pour les communes de même strate qui s'établit à 239 € ! Le pilotage du programme de rénovation urbaine par la commune en lieu et place de la Communauté d'agglomération a entraîné un surcoût estimé entre 7,9 et 14,7 millions d'euros ! C'est inquiétant car la ville n'a aucune marge de manoeuvre pour adoucir les effets désastreux des politiques d'austérité qui frappent les collectivités locales : réduction de 11 milliards d'euros des dotations ! Notre priorité reste de répondre à vos besoins en vous associant aux décisions.

Jean-Claude DULIEU, Nathalie LORETTE, Mohamed AGOUDJIL, groupe "Valenciennes, citoyenne"

La langue française avant tout

Nous sommes au début de l'année scolaire et la réforme des collèges fragilise encore davantage les fondamentaux du savoir de nos enfants principalement dans la maîtrise de la grammaire Française avec la suppression de l'enseignement du latin et du grec qui sont les racines de notre langue. Il serait souhaitable d'instaurer en activité périscolaire un apprentissage de la connaissance des racines de notre belle langue Française. Le respect des règles collectives ainsi que la responsabilité civique mériteraient également d'en faire partie.

Autre sujet important, la consolidation de la basilique Notre Dame dont le coût définitif n'est pas encore arrêté, cela méritera un débat au sein du Conseil municipal mais aussi une consultation des Valenciennois sur ce sujet, la ville est-elle capable de faire face, simultanément et financièrement, au travaux de Notre Dame et à la construction d'une nouvelle piscine ?

Jean-Luc François LAURENT, groupe "Valenciennes Bleu Marine"

VALENCIENNES

Les moments forts

Binbin en folie

À la fin du mois d'août, Binbin, escorté pour l'occasion par trois petits Binbinos et douze fanfares folkloriques, a inauguré son tout nouveau costume.



Les associations réunies

Culturelles, sportives, patriotiques, sociales, humanitaires... Près de 200 associations valenciennoises se sont réunies fin septembre pour le forum des associations organisé par la Ville.



Ça roule pour le boulevard

Les riverains du boulevard des Bruyères ont été invités, jeudi 3 septembre, à une réunion publique de concertation portant sur le projet de rénovation de leur voirie.



Patrimoine de quartiers

Les Journées du Patrimoine ont cette année donné l'occasion aux Valenciennois de visiter l'hôtel de Ville, et en particulier le bureau du député-maire, Laurent Degallaix.

Mairie de Valenciennes

B.P. N° 90339 - 59304 Valenciennes Cedex
Tél. : 03 27 22 59 00 - Fax : 03 27 22 59 01